

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 30 mars 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 27, 28 et 29 mars 2017

2017 DAC 603 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Jean Rouch, 14, rue Sarrette (14e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER et M. Bruno JULLIARD, rapporteurs.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération, en date du 14 mars 2017, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Jean Rouch, 14, rue Sarrette (14e) ;

Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement, en date du 13 mars 2017 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER et M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Mme la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Jean Rouch, 14, rue Sarrette (14e).

Article 2 : Le texte de la plaque est : «Dans cet immeuble est né le 31 mai 1917 Jean Rouch ethnographe, anthropologue et cinéaste. Enfant du 14e arrondissement, il y a vécu toute sa vie en citoyen du monde. Il repose au Niger depuis le 18 février 2004.»

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 1.500 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercice 2017, rubrique 324, nature 2313, mission 40000-99-040, individualisation 17V00149 DAC.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO